

PAPERJAM

Projet communal

Nouveau centre à Bissen



Écrit par [Céline Coubray](#)

Publié le 27.12.2022 • Édité le 09.01.2023 à 11:31



Grâce à la consultation rémunérée, le cœur de Bissen n'aura plus le même visage. (Illustration : Atelier du Pont)

L'Atelier du Pont a remporté, en février 2022, la consultation rémunérée lancée en 2019 pour le réaménagement du centre de Bissen. Avec la collaboration du bureau Decker, Lammar&Associés et de Michel Desvigne Paysagiste, il a imaginé un nouveau cœur de village qui possède différentes fonctions, mettant en valeur le bâti existant et créant un nouveau lieu de rencontre.

Le programme comprend : la construction d'une nouvelle mairie, d'un nouveau centre culturel, d'une brasserie, l'installation d'un petit commerce de proximité, l'aménagement d'une place publique et d'un parking public. Le tout devrait être conçu dans une approche favorisant la mobilité active, mettant en œuvre des mesures concrètes au niveau du développement durable, de l'efficacité énergétique et de l'économie circulaire.

En parallèle de la consultation rémunérée, qui a attiré 21 équipes concurrentes, une participation citoyenne a été organisée en juillet 2020. À cause des mesures sanitaires alors en vigueur, cette participation a pris la forme d'un questionnaire interactif en ligne. Les résultats de cette enquête ont été intégrés dans le cahier des charges et mis à disposition des équipes conceptrices.

Deux nouveaux axes de circulation

Autour de l'hôtel de ville se trouvent la Maison des associations, la maison commune, le centre médical et, de l'autre côté du cours d'eau de l'Attert, l'école fondamentale, puis l'église. Aussi, plutôt que de ne penser qu'en termes d'architecture et d'éléments bâtis, les concepteurs ont envisagé les nouvelles constructions et l'espace public comme participant d'une seule et même dynamique. Le groupement lauréat a ainsi introduit deux nouveaux axes de circulation, principalement piétonniers ou pour la mobilité douce, permettant de relier ces structures et lieux importants pour la municipalité en toute sécurité et à l'écart de la circulation automobile.

« Il n'est plus ici uniquement question de libérer l'espace public ou de préserver la nature, mais d'exprimer une nouvelle ruralité par la continuité d'usages culturels et quotidiens entre espaces libres et bâtis », ont déclaré les concepteurs lauréats. Le projet fait entrer la trame verte existante le long de l'Attert de manière harmonieuse dans le centre de Bissen et permet la végétalisation de l'espace public tout en augmentant la qualité de séjour pour les utilisateurs.



La nouvelle place accueillera la construction d'une nouvelle halle. (Illustration : Atelier du Pont)

Un point central du projet est la halle, au centre de la nouvelle place. Il s'agit d'un espace public couvert qui permet l'organisation de diverses activités et rencontres,

quelles que soient les conditions météorologiques. Elle combine le principe de halle de marché d'antan avec une architecture contemporaine.

La nouvelle mairie se situe à l'entrée de la nouvelle place. Les services destinés au public ainsi que les nouveaux commerces de proximité sont aménagés au rez-de-chaussée, côté place. La salle des mariages, quant à elle, se trouve au deuxième étage, avec accès à la terrasse panoramique. La maison commune accueillera une salle de spectacle, une brasserie et des espaces de répétition.

Nouvelles constructions en ossature bois

La maison Feith, bâtiment historique et caractéristique du centre de Bissen, sera maintenue et intégrée dans le projet. Elle jouera un rôle de lieu de rencontre et d'échange dans le futur et participera à l'animation de la nouvelle place. Le bâtiment existant au n°5 de la rue du Fossé sera également maintenu et accueillera de nouvelles fonctions. Les nouvelles constructions seront réalisées en ossature bois (poteaux-poutres) sur une dalle en béton.

Le jury a particulièrement apprécié que les auteurs du projet aient su trouver une géométrie des volumes qui s'intègre de manière cohérente dans le tissu bâti environnant.

Enfin, notons que l'équipe composée de witry & witry / Pfrommer + Roeder a obtenu la deuxième place, et celle de Holweck Bingen Architectes / A+T Architecture / AO Landschaftsarchitekten / Luxplan la troisième.

Fiche technique

Maître d'ouvrage : commune de Bissen

Architectes : Atelier du Pont (mandataire) avec Decker, Lammar & Associés

Architecte Paysagiste : Michel Desvigne Paysagiste

Consultation rémunérée : Zeyen+Baumann

Annonce du lauréat : février 2022